



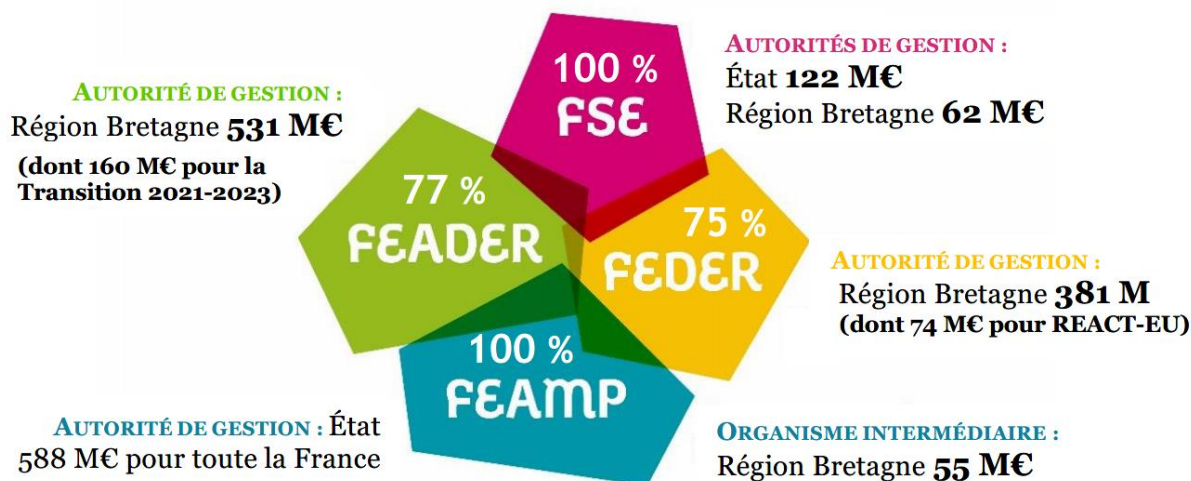
Résumé citoyen - Rapport annuel FEDER-FSE 2021

Fin 2021: plus de 81 % des fonds européens sont programmés en Bretagne

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche... l'action de l'Union européenne accompagne depuis 2014 plus de **35 800 projets**. Sur le total de plus d'1 milliard d'euros alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, **983 M€** de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) étaient engagés fin 2021, dont **573 M€ payés** aux bénéficiaires :

- **407 M€** engagés dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- **286 M€** dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)
- **234 M€** dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- **56 M€** dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Taux de programmation au 31.12.2021



Montant prévu pour 2014-2020 et taux de programmation pour chaque fonds

La Bretagne se situe ainsi au niveau national parmi les Régions les plus dynamiques dans la programmation et le paiement des crédits européens gérés sur son territoire.

Concernant les programmes de coopération territoriale européenne (CTE), financés par le FEDER également, pour mettre en œuvre des projets de coopération dans les domaines de l'innovation, de l'inclusion sociale, de l'énergie, de l'environnement et du climat, l'enveloppe d'1,1 milliard d'euros est ainsi répartie : France Manche Angleterre (223 M€), Espace Atlantique (140 M€), Europe du Nord-Ouest (396 M€) et Interreg Europe (359 M€). Fin 2021, 150 structures bretonnes étaient impliquées dans **100 projets de coopération** pour un montant total de **56 M€** de FEDER.

En complément, les porteurs de projet bretons peuvent bénéficier de programmes directement gérés par la Commission européenne, tels qu'Erasmus, Horizon 2020, Europe créative, Europe pour les citoyens...

Au total, ce sont donc plus d'un milliard d'euros de fonds européens qui irrigueront l'ensemble du territoire breton d'ici 2023.

La bonne dynamique de programmation se poursuit

Les deux fonds FEDER et FSE (pour la part gérée par la Région) font l'objet d'un seul document regroupant l'ensemble des secteurs ouverts à des financements : le programme opérationnel (PO) FEDER-FSE pour la période 2014-2020.

Au 31 décembre 2021, la programmation globale du PO atteignait **82 %** de l'enveloppe (96,6 % hors REACT-EU), pour un soutien global de 363,7 M€ (357 M€ hors REACT-EU) ; cette enveloppe accompagne dorénavant 742 projets (715 hors REACT-EU) au titre du FEDER et 345 lots de formations qualifiantes au titre du FSE.

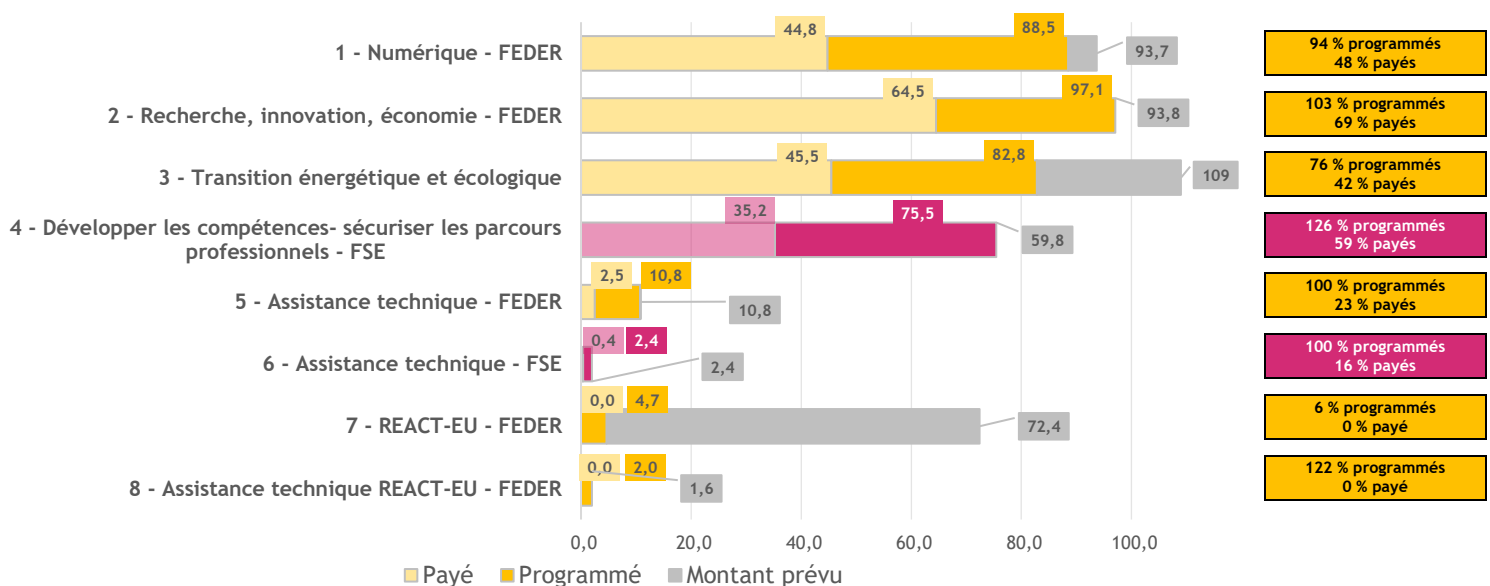
Une forte réactivité face à la crise sanitaire

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Bretagne a connu une année 2021 très dynamique, combinant une trajectoire d'avancement de son enveloppe initiale en croissance régulière et l'intégration des nouveaux financements REACT EU, en réponse à la crise engendrée par la COVID-19.

Près de 150 nouveaux projets ont été programmés pour le FEDER, en légère croissance par rapport à 2020. Parmi les faits marquants en 2021 figure la poursuite d'un haut niveau d'engagement de dossiers relevant des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI). L'autre fait marquant pour l'année 2021 est la mise en place d'une dotation financière complémentaire REACT-EU de 74 M€ intervenant sur 3 volets principaux : la transition verte (notamment soutien aux transports doux et à l'efficacité énergétique du bâti), la transition numérique et la relance économique (soutien à la création et à la modernisation d'entreprises). Sur les six premiers mois, 27 projets, pour un montant total de 6,7 M€, ont été sélectionnés pour cette première année de programmation.

D'ores et déjà clôturée fin 2019, la programmation FSE n'a pas évolué et aura permis au 31 décembre 2021 à plus de 19 300 demandeurs d'emploi de bénéficier de formations qualifiantes.

Avancement de la programmation du PO FEDER-FSE 2014-2020 au 31/12/2021 en M€



Des paiements réguliers et des objectifs financiers encore dépassés cette année

Les paiements aux bénéficiaires ont poursuivi le bon rythme de 2020 pour atteindre environ **193 M€** en fin d'année (157,3 M€ pour le FEDER et 35,6 M€ pour le FSE), ce qui représente plus de la moitié de l'enveloppe programmée. Ceci a permis d'atteindre les objectifs fixés par la Commission européenne et aucun financement ne sera donc restitué (dégagement d'office).

La valorisation de l'action de l'Europe en Bretagne

Les actions de valorisation s'appuient sur de très nombreux projets sur l'ensemble du territoire. Une nouvelle version du site internet « L'Europe en Bretagne » (www.europe.bzh) a été mis en ligne en fin d'année et permet de mettre en évidence des projets bretons ayant bénéficié de fonds européens. Pour augmenter cette visibilité, l'Europe en Bretagne est également présente sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn.

Pour l'édition 2021 de la Fête de l'Europe en Bretagne, en mai, la Région a valorisé des projets via des visites virtuelles et des vidéos sur le site europe.bzh, diffusé des reportages de la série « L'Europe et vous » sur les réseaux sociaux et la chaîne locale TVR. La Région a également relayé l'information relative aux 69 événements organisés par ses partenaires, malgré les conditions sanitaires, et leur a mis à disposition différents outils de communication. La campagne de communication média intitulée « Les Br[EU]tons » a permis, par la mise en lumière de 7 porteurs de projets, d'illustrer concrètement l'apport et l'impact de l'Union européenne dans le quotidien des Breton-ne-s.



FEDER : 286 M€ d'aides au développement du territoire, dont près de 15 M€ en lien avec la crise sanitaire et la relance économique

Depuis avril 2015, 16 dispositifs (actions du PO) sont lancés. En 2021, la mise en œuvre de REACT-EU a engendré la création d'un nouvel axe prioritaire pour le FEDER (Axe 7) : « Accompagner la relance et la résilience de la Bretagne », autour notamment de la transition verte, de la transition numérique et de l'innovation et du soutien à la relance économique. 742 dossiers ont été sélectionnés, pour un montant total de 286 M€ sur les 381 M€ prévus pour 2014-2020 (307 M€ initiaux + 74 M€ de REACT-EU), soit un **taux de programmation de 75 %**. En 2021, le rattrapage sur les objectifs les plus en retard s'est poursuivi. Les financements accordés au 31 décembre 2021 se répartissent principalement entre le soutien à la **recherche, à l'innovation et au développement économique** (34 % de la programmation), le **numérique** (31 %), et la **transition énergétique** (29 %) à travers la production d'énergies renouvelables, la rénovation thermique des logements et des projets de mobilité durable.

L'axe 1 dédié au numérique continue sa progression et affiche un taux de programmation de 94 % de l'enveloppe globale prévue. A l'instar de l'année 2020, cette croissance s'appuie sur la programmation d'opérations en matières d'usages numériques. Les projets sélectionnés s'inscrivent dans des stratégies locales de déploiement de nouveaux services en ligne à la population, de renforcement de l'utilisation des nouvelles technologies en matière d'éducation, de tourisme, d'aide à l'accompagnement des personnes en difficultés (personnes âgées, publics éloignés de l'emploi, public bénéficiant d'aide à domicile notamment), ou bien encore de patrimoine. Le déploiement du grand projet Bretagne Très Haut Débit se poursuit sur l'ensemble du territoire. Malgré un ralentissement des travaux sur les deux dernières années en raison du contexte sanitaire mais aussi de la pénurie de matériaux, ce projet sera finalisé dans le calendrier d'éligibilité du programme.

L'axe 2 consacré à la recherche, l'innovation et au développement économique suit toujours un rythme d'avancement régulier. L'année 2021 marque la dernière année réelle de programmation puisque l'intégralité de l'enveloppe initialement prévue est désormais programmée avec 468 projets. 50 nouveaux projets ont été programmés pour l'année écoulée : 22 projets de recherche concernent les technologies numériques, l'alimentation, les activités maritimes..., 7 projets s'inscrivent dans un processus de maturation de l'innovation et 21 dossiers relèvent principalement de l'accompagnement des PME bretonnes vers l'industrie du futur mais aussi de soutien au développement de l'économie sociale et solidaire.

L'axe 3 consacré à la transition énergétique a poursuivi son rattrapage pour atteindre fin 2021 une programmation de 76 %, soutenant 166 projets, dont 55 projets rien que pour cette année. Les objectifs relatifs au développement des énergies renouvelables (13 nouveaux projets) et au soutien à la rénovation énergétique des logements sociaux (+ 34 dossiers pour la réhabilitation de 1 500 logements supplémentaires, portant le total à plus de 3 700 logements au 31/12/2021) ont particulièrement accéléré leur avancement, en lien avec les démarches de sélection des projets par les territoires dans le cadre des Investissements territoriaux intégrés (ITI). 8 nouveaux projets ont été sélectionnés pour faciliter les raccordements entre réseaux collectifs de transport et pour développer les déplacements doux.

L'assistance technique (axe 5) est dorénavant entièrement programmée suite à l'introduction d'un nouveau fonctionnement forfaitaire validé par la Commission européenne. Les dépenses prises en charge au titre de l'assistance technique concernent principalement les ressources humaines de l'autorité de gestion dans la réalisation de ses missions mais aussi le recours à des assistances à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'actions d'évaluation, d'audits d'opérations, d'organisation d'événements partenariaux et d'actions de communication.

Concernant le nouvel axe (**axe 7**) lancé pour **accompagner la relance et la résilience de la Bretagne (REACT-EU)**, l'année 2021 aura essentiellement permis, grâce à un dialogue entre la Région et les territoires, d'établir une liste prévisionnelle de projets à financer par grande thématique et par EPCI. La programmation de ces projets n'ayant effectivement démarré qu'à l'été 2021, les crédits ont pu être engagés pour 27 opérations au cours des six derniers mois de l'année.



Des fonds européens mobilisés aussi face à la crise sanitaire et pour la relance:

Depuis 2020, près de 15 M€ de FEDER ont été engagés spécifiquement en réaction à la crise provoquée par la pandémie de Covid-19. Dès le début de la crise sanitaire, près de 2 M€ ont été débloqués pour permettre la fourniture de matériel de protection aux personnels soignants. Par ailleurs, grâce à une dotation de 5 M€, un dispositif spécifique de prêts (Prêt Rebond - BPI France) est ouvert pour faciliter la reprise économique des entreprises ; il a déjà bénéficié à plus de 180 entreprises et se poursuivra jusqu'à la fin du programme. Ces mesures d'urgence initiées dès 2020 et intégrées aux enveloppes initiales des programmes ont été complétées en 2021 par de nouveaux financements européens. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'enveloppe complémentaire REACT-EU, dotée initialement de 74 M€ et qui devrait bénéficier au total de 92 M€. **D'ici fin 2023, environ 100 M€ de FEDER au total devraient ainsi pouvoir être activés en réponse à la crise sanitaire et pour la relance en Bretagne.**

Fin 2021, le FEDER en Bretagne a soutenu notamment :

- 79 M€ pour le déploiement de la fibre optique
- 15 M€ pour la création d'un quai Energies Marines Renouvelables au port de Brest
- 105 projets de réhabilitation thermique dans des logements sociaux bénéficiant à plus de 3 500 ménages.
- 23 projets de transport durable (Brest, Dinan, Morlaix, Guingamp, Saint-Brieuc, Rennes, Montauban-de-Bretagne, Lorient, Redon, Montreuil-sur-Ille, Ploërmel, Quédillac et Vitré)
- l'utilisation d'équipements scientifiques de pointe par près de 10 000 personnels de recherche
- 168 projets d'innovation dont 96 de recherche collaborative
- Près de 200 nouveaux services numériques accompagnés sur le territoire dans les secteurs de l'éducation, du tourisme, de la santé, de l'accès aux services publics, etc.



Quelques exemples de projets soutenus par le FEDER

Inclusion numérique dans les espaces sociaux communs de la ville de Rennes

Ce projet a permis la création des espaces numériques donnant un accès à du matériel informatique, une connexion et un accompagnement professionnalisé. Cette offre de service permet aux habitants d'accéder à leurs droits, de faire des démarches en ligne et de devenir plus autonomes dans leurs usages numériques.

Budget total de 504 000 € dont 293 000 € de FEDER

[Lien vers le site du projet](#)



Crédit photo : CCAS ville de Rennes

REACT-EU : un dispositif complémentaire pour accompagner la relance économique



Crédit photo : Charles Crie

Dans le cadre de REACT-EU, réponse de l'Union à la pandémie de COVID 19, 22 entreprises bretonnes ont pu bénéficier d'une aide leur permettant d'investir dans de nouveaux logiciels. Les différentes solutions numériques acquises leur permettent d'améliorer leurs outils de production et de commercialisation et d'optimiser la gestion de leurs flux. Un coup de pouce financier pour les aider dans une reprise numérique et résiliente de leur activité post-crise.

Coût total des 22 projets : 10 000 000 €
dont 2 500 000 € de FEDER

Accompagner le développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire

Le projet "Développement du réseau des TAG BZH 2021" a pour objectif d'accompagner le développement des entreprises ESS avec le réseau des TAG BZH (outil favorisant l'éclosion d'entreprises locales collectives et innovantes en réponse aux besoins du territoire). Cela a entre autres permis l'accompagnement de la Bottega Mathi qui forme des jeunes atteints de troubles autistiques aux métiers de la restauration, du service et du commerce.

Budget total de 539 782 € dont 349 038 € de FEDER



Crédit photo : L'œil de Paco

[Lien vers le site du projet](#)

FSE : 75,5 M€ d'aides à la formation des demandeurs d'emploi



Des fonds engagés en totalité

La programmation du FSE régional (axe 4 du PO) suit le calendrier de mise en œuvre du **Programme régional de formation des demandeurs d'emploi**, porté par la Région Bretagne.

La dernière tranche a été engagée en 2019 pour couvrir la fin du programme. Ce sont donc 75,5 M€ (**62 M€** prévus pour 2014-2020) qui ont été programmés pour soutenir l'accès à la qualification pour les demandeurs d'emploi en Bretagne et faciliter ainsi leur insertion professionnelle. Cela représente un taux de programmation de **126 %** ; une pratique régulière en fin de période de programmation pour anticiper les éventuelles réalisations partielles des opérations.

D'ici fin 2023, ce sont ainsi **383 formations qualifiantes** qui bénéficieront du soutien du FSE pour environ **21 000 stagiaires**. Au 31 décembre 2021, plus de 19 300 demandeurs d'emploi ont désormais pu bénéficier de ces formations dont 25 % de jeunes et 36 % de chômeurs de longue durée.

A travers **Qualif Emploi**, et précédemment le Programme Bretagne Formation, portés par la Région Bretagne, les formations accompagnées concernent principalement 6 filières majeures de la Stratégie régionale de Développement Economique, Innovation et Internationalisation : tourisme/éco-tourisme ; bâtiment-construction/éco-construction ; numérique ; alimentaire/agro-alimentaire ; industrie ; santé. La répartition de l'ensemble de cette programmation prévisionnelle par filière stratégique est la suivante :

- bâtiment-construction/éco-construction : 41 %
- industrie : 30 %
- tourisme/éco-tourisme : 12 %
- alimentaire/agro-alimentaire : 5 %
- numérique : 4 %
- santé : 4 %
- transport/mobilité : 3 %

Au global, 63 % des participants ont obtenu une qualification et 62 % ont obtenu un emploi 6 mois après leur sortie.

Un exemple de projet soutenu par le FSE

Formation de tuyauteur - tuyauteuse



Crédit photos : Jean-Marie Lardemelle



Les actions de formations réalisées en Bretagne sont réparties sur l'ensemble des bassins d'emplois dans lesquels les besoins de compétences se font ressentir, l'ensemble du territoire régional breton est rendu éligible.

Le métier de tuyauteur - tuyauteuse cité en exemple est l'un des métiers techniques de la **chaudronnerie-tuyauterie-soudage**. Ce métier consiste à réaliser des circuits de transport de gaz et de liquide au sein d'une installation ou bien entre deux points, un premier de dépôt et un second de livraison.

Financement à 50 % par le FSE

Découvrez plus de projets soutenus par l'Europe en Bretagne, rendez-vous sur la carte des projets en page d'accueil du site :

